AVIS D'IMPOSITION
TAXE PROFESSIONNELLE, TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE ET TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
2009

TPRO V1.8 011009 C

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP NOGENT-SUR-MARNE
1 RUE JEAN SOULES
94737 NOGENT SUR MARNE CEDEX

MME REVELLAT EVELYNE
Pour SARL KHEPRI FINANCE
129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

Vos références

Numéro fiscal : **498837939 00012**
Référence de l'avis : **09 94 0771979 63**
Numéro de contrat de prélèvement à l'échéance :
si vous avez choisi ce mode de paiement

Identification de l'entreprise redevable : (21)
N° SIRET : **498837939 00012**

SARL KHEPRI FINANCE

Departement :
VAL DE MARNE
Commune :
BRY SUR MARNE
Lieu d'imposition :
129 BD PASTEUR

Numéro de rôle : 092
Établi à la date du : 14/10/2009
Date de mise en recouvrement : 31/10/2009

Votre situation

Montant de votre impôt :	592,00 €
Somme à payer	**592,00 €**
Date limite de paiement	**15/12/2009**

RIB du service :
30001009459 43E000000006
Si vous payez par virement, veuillez créditer impérativement le compte bancaire ci-dessus.

MINISTÈRE DU BUDGET DES COMPTES PUBLICS DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

IDENTIFICATION :
94105
9402315861
05165108105015000 0 129 34

ATTENTION : l'enveloppe retour est réservée au paiement par TIP ou par chèque bancaire (avec un RIB si nécessaire). Ne joignez aucun autre document.

Partie à détacher suivant le pointillé

09
Papillon réservé à l'adhésion au prélèvement à l'échéance ou mensuel

94105 MME REVELLAT EVELYNE 09 94 0771979 63

ETABLISS.	GUICHET	COMPTE	CLE
JOIGNEZ	UN	RIB	

En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire ou de caisse d'épargne

Veuillez débiter mon compte du montant ci-dessous

DATE 10/12/09 SIGNATURE

Taxe professionnelle
Montant en euros : 592,00

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

SARL KHEPRI FINANCE
129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

Centre N° 06- NNE 005002
CCP299097015275 *

TIP Titre Interbancaire de Paiement
Références
à rappeler : 09 94 0771979 63 C 092 2009 94105 15/12/2009

€

CENTRE D'ENCAISSEMENT
DU TRESOR PUBLIC
TSA 70001
94974 CRETEIL CEDEX 9

099407719795 SARL KHEPRI FI

002020000129 19092009940771979630941050909806 59200

Pour vous renseigner

Sans vous déplacer, par téléphone : Centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impots (0810 46 76 87)*
Centre prélèvement service, pour des questions sur la mensualisation ou le prélèvement : 0 810 012 009* _ courriel : cps.lille@finances.gouv.fr

(coût d'un appel local, à partir d'un poste fixe, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, hors éventuel surcoût de votre opérateur)

Sans vous déplacer, par internet : www.impots.gouv.fr, pour consulter votre compte fiscal, réaliser des démarches ou payer

Sur place

Pour simplifier vos démarches, vous pouvez désormais obtenir les renseignements et documents fiscaux ainsi que déposer vos dossiers fiscaux, à votre choix, aux deux guichets suivants de votre Centre des finances publiques.

Pour obtenir des réponses plus détaillées auprès d'un guichet du Centre des finances publiques :

• Sur le montant de votre impôt

SIE NOGENT-SUR-MARNE IFU
1 RUE JEAN SOULES
94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX
Tél : 01 49 74 21 46 Courriel : sie.nogent-sur-marne@dgfip.finances.gouv.fr
Accueil du public : TOUS LES JOURS SAUF SAM-DIM 8H45 A 16H ET SUR RENDEZ-VOUS

• Sur le paiement de votre impôt

SIP NOGENT-SUR-MARNE
1 RUE JEAN SOULES 94737 NOGENT SUR MARNE CEDEX
Tél : 01 49 74 21 21 Courriel : t094105@dgfip.finances.gouv.fr
Accueil du public : DU LU AU VE 08H45 16H00 avec ou sans rendez-vous

DÉTAIL DES BASES D'IMPOSITION ❶

Valeur locative des biens	- passibles d'une taxe foncière	213	Abattement dégressif ❷
	- NON passibles d'une taxe foncière		Réduction pour création d'établissement ❸
			Réduction artisans et autres ❹
6 % des recettes			Écrêtement ❺
Base brute totale ❶		213	**Total des réductions**
Base après réductions ❻		213	Imposition sur la base minimum ❻ OUI

COTISATIONS DE TAXE PROFESSIONNELLE

Éléments de calcul ❼	Commune	Syndicats de communes	Inter-communalité ❼	Département	Région ❽	Taxes spéciales d'équipement ❽	Cotisation nationale ❾ de péréquation	Total des cotisations
1 - Bases exonérées								
2 - Bases nettes	1 712			1 712	1 712	1 712		
3 - Taux 2009	17,58 %	%	%	10,82 %	1,72 %	0,24800 %	%	
4 - Cotisations 2009	301			185	29	4		519
5 - dont				reversée(s) au fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle ❿				
6 - Rappel taux 2008	17,58 %		%	9,86 %	1,72 %	7 - Frais de gestion ⓫		42

8 - Dégrèvements ⓬

8a - Outre-mer (taux abattement %)

8b - Dégrèvement permanent

8c - invest. nouveaux (DIN) (taux retenu %) : 8c1 - DIN 100% ; 8c2 - DIN 2/3 ; 8c3 - DIN 1/3

8d - Transport sanitaire %

8e - Biens affectés à la recherche

8f - Armateur au commerce

8g - Véhicules routiers et fluviaux

Éléments retenus pour le calcul du dégrèvement véhicules routiers et fluviaux

8g1 - Nbre de véhicules < 16 t :

8g2 - Nbre de véhicules ≥ 16 t et autocars non Euro II :

8g3 - Nbre de véhicules ≥ 16 t et autocars Euro II :

8g4 - Nbre de bateaux < 400 t ou < 350 kW :

8g5 - Nbre total de t ou de kW pour bateaux ≥ 400 t ou ≥ 350 kW :

9 - Total des dégrèvements

10 - Total des cotisations de taxe professionnelle 561

TAXES VOTÉES ET PERÇUES PAR LES CHAMBRES CONSULAIRES ET AUTRES CONTRIBUTIONS

TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

11 - Base d'imposition ⓭ 1 712

12 - Taux 2009 1,61 % 14 - Cotisation 28

13 - Rappel taux 2008 1,61 % 15 - Frais de gestion ⓫ 3

16 - Dégrèvement biens affectés à la recherche ⓬

17 - Dégrèvement armateur au commerce ⓬

18 - Cotisation totale de taxe pour frais de chambres de commerce et d'industrie 31

TAXES POUR FRAIS DE CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT AUTRES CONTRIBUTIONS ⓯

Droit additionnel à la taxe professionnelle

19 - Base d'imposition

20 - Taux 2009 %

21 - Cotisation

22 - Rappel taux 2008 %

Droit fixe et additionnel de taxe pour frais de chambres de métiers et de l'artisanat

23 - Total droits fixe et additionnel par ressortissant

Autres contributions

24 - Promotion et communication des artisans ⓰

25 - Assurance formation des artisans ⓱

26 - Total de taxe pour frais de chambres de métiers et de l'artisanat et d'autres contributions

27 - Frais de gestion ⓫

28 - Cotisation totale de taxe pour frais de chambres de métiers et de l'artisanat et d'autres contributions

COTISATION DE RÉFÉRENCE

pour la cotisation minimale de taxe professionnelle ⓲

29 - 561

30 - Total des cotisations 592

31 - Crédit d'impôt ⓳

MONTANT DE VOTRE IMPÔT

32 - 592

AVIS D'IMPOSITION
TAXE PROFESSIONNELLE, TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE ET TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
2009

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP NOGENT-SUR-MARNE
1 RUE JEAN SOULES
94737 NOGENT SUR MARNE CEDEX

MME REVELLAT EVELYNE
Pour SARL KHEPRI DEVELOPPEMENT
129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

Vos références

Numéro fiscal : **429259567 00023**
Référence de l'avis : **09 94 0770191 08**
Numero de contrat de prélèvement à l'échéance :
si vous avez choisi ce mode de paiement

Identification de l'entreprise redevable : (21)
N° SIRET : **429259567 00023**

SARL KHEPRI DEVELOPPEMENT

Département :
VAL DE MARNE
Commune :
BRY SUR MARNE
Lieu d'imposition :
129 BD PASTEUR

Numéro de rôle : **092**
Établi à la date du : **14/10/2009**
Date de mise en recouvrement : **31/10/2009**

Votre situation

Montant de votre impôt : **592,00 €**

Somme à payer **592,00 €**

Date limite de paiement **15/12/2009**

RIB du service :
3000100945943E000000006
Si vous payez par virement, veuillez créditer impérativement le compte bancaire ci-dessus.

MINISTÈRE DU BUDGET DES COMPTES PUBLICS DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

IDENTIFICATION :
94105
9402311691
05165108105015000 0 129 35

ATTENTION : l'enveloppe retour est réservée au paiement par TIP ou par chèque bancaire (avec un RIB si nécessaire). Ne joignez aucun autre document.

Partie à détacher suivant le pointillé

09
Papillon réservé à l'adhésion au prélèvement à l'échéance ou mensuel

94105 MME REVELLAT EVELYNE 09 94 0770191 08

ETABLISS. | GUICHET | COMPTE | CLE
JOIGNEZ UN RIB

En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire ou de caisse d'épargne

DATE — Veuillez débiter mon compte du montant ci-dessous — SIGNATURE

Taxe professionnelle
Montant en euros : 592,00

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

SARL KHEPRI DEVELOPPEMENT
129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

Centre N° 06- NNE 005002
CCP324002010623 *

TIP Titre Interbancaire de Paiement
Références
à rappeler : 09 94 0770191 08 C 092 2009 94105 15/12/2009

€

CENTRE D'ENCAISSEMENT
DU TRESOR PUBLIC
TSA 70001
94974 CRETEIL CEDEX 9

099407701911 SARL KHEPRI DE

002020000129 22092009940770191080941050909806 59200

Pour vous renseigner

- Sans vous déplacer, par téléphone : Centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impots (0810 46 76 87)*
  Centre prélèvement service, pour des questions sur la mensualisation ou le prélèvement : 0 810 012 009* _ courriel : cps.lille@finances.gouv.fr

** (coût d'un appel local, à partir d'un poste fixe, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, hors éventuel surcoût de votre opérateur)*

- Sans vous déplacer, par internet : www.impots.gouv.fr, pour consulter votre compte fiscal, réaliser des démarches ou payer

- Sur place :

Pour simplifier vos démarches, vous pouvez désormais obtenir les renseignements et documents fiscaux ainsi que déposer vos dossiers fiscaux, à votre choix, aux deux guichets suivants de votre Centre des finances publiques.

Pour obtenir des réponses plus détaillées auprès d'un guichet du Centre des finances publiques :

• Sur le montant de votre impôt

SIE NOGENT-SUR-MARNE IFU
1 RUE JEAN SOULES
94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX
Tél : 01 49 74 21 46 Courriel : sie.nogent-sur-marne@dgfip.finances.gouv.fr
Accueil du public : TOUS LES JOURS SAUF SAM-DIM 8H45 A 16H ET SUR RENDEZ-VOUS

• Sur le paiement de votre impôt

SIP NOGENT-SUR-MARNE
1 RUE JEAN SOULES 94737 NOGENT SUR MARNE CEDEX
Tél : 01 49 74 21 21 Courriel : t094105@dgfip.finances.gouv.fr
Accueil du public : DU LU AU VE 08H45 16H00 avec ou sans rendez-vous

DÉTAIL DES BASES D'IMPOSITION ❶

Valeur locative des biens	- passibles d'une taxe foncière	213	Abattement dégressif ❷	
	- NON passibles d'une taxe foncière		Réduction pour création d'établissement ❸	
			Réduction artisans et autres ❹	
6 % des recettes			Écrêtement ❺	
Base brute totale ❶		213	**Total des réductions**	
Base après réductions ❻		213	Imposition sur la base minimum ❻	OUI

COTISATIONS DE TAXE PROFESSIONNELLE

Éléments de calcul ❼	Commune	Syndicats de communes	Inter-communalité ❼	Département	Région ❽	Taxes spéciales d'équipement ❽	Cotisation nationale ❾ de péréquation	Total des cotisations
1 - Bases exonérées								
2 - Bases nettes	1 712			1 712	1 712	1 712		
3 - Taux 2009	17,58%	%	%	10,82%	1,72%	0,24800%	%	
4 - Cotisations 2009	301			185	29	4		519
5 - dont				reversée(s) au fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle ❿				
6 - Rappel taux 2008	17,58%		%	9,86%	1,72%	7 - Frais de gestion ⓫		42

8 - Dégrèvements ⓬

8a - Outre-mer (taux abattement %)

8b - Dégrèvement permanent

8c - Invest. nouveaux (DIN) (taux retenu) % — 8c1 - DIN 100% ; 8c2 - DIN 2/3 ; 8c3 - DIN 1/3

8d - Transport sanitaire %

8e - Biens affectés à la recherche

8f - Armateur au commerce

8g - Véhicules routiers et fluviaux

Éléments retenus pour le calcul du dégrèvement véhicules routiers et fluviaux

8g1 - Nbre de véhicules < 16 t :

8g2 - Nbre de véhicules ≥ 16 t et autocars non Euro II :

8g3 - Nbre de véhicules ≥ 16 t et autocars Euro II :

8g4 - Nbre de bateaux < 400 t ou < 350 kW :

8g5 - Nbre total de t ou de kW pour bateaux ≥ 400 t ou ≥ 350 kW :

9 - Total des dégrèvements

10 - Total des cotisations de taxe professionnelle 561

TAXES VOTÉES ET PERÇUES PAR LES CHAMBRES CONSULAIRES ET AUTRES CONTRIBUTIONS

TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

11 - Base d'imposition ⓭ 1 712

12 - Taux 2009 1,61% 14 - Cotisation 28

13 - Rappel taux 2008 1,61% 15 - Frais de gestion ⓫ 3

16 - Dégrèvement biens affectés à la recherche ⓬

17 - Dégrèvement armateur au commerce ⓬

18 - Cotisation totale de taxe pour frais de chambres de commerce et d'industrie 31

TAXES POUR FRAIS DE CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT AUTRES CONTRIBUTIONS ⓯

Droit additionnel à la taxe professionnelle

19 - Base d'imposition

20 - Taux 2009 %

21 - Cotisation

22 - Rappel taux 2008 %

26 - Total de taxe pour frais de chambres de métiers et de l'artisanat et d'autres contributions

27 - Frais de gestion ⓫

28 - Cotisation totale de taxe pour frais de chambres de métiers et de l'artisanat et d'autres contributions

Droit fixe et additionnel de taxe pour frais de chambres de métiers et de l'artisanat

23 - Total droits fixe et additionnel par ressortissant

Autres contributions

24 - Promotion et communication des artisans ⓰

25 - Assurance formation des artisans ⓱

COTISATION DE RÉFÉRENCE

pour la cotisation minimale de taxe professionnelle ⓮

29 - 561

30 - Total des cotisations 592

31 - Crédit d'impôt ⓯

MONTANT DE VOTRE IMPÔT

32 - 592

Evelyne Revellat

De: Evelyne Revellat
Envoyé: lundi 23 novembre 2009 19:30
À: 'jean.saint-cricq'
Objet: Bio ER + tableurs
Pièces jointes: calcul remboursement emprunt.xls; Bilan Patrimonial.xls; outils financiers V2 Valor Ctrat A.Vie.xls; Calcul I.Intercalaires.xls

Importance: Haute

Ci-joint, 4 tableurs utiles, certains ont plusieurs onglets, tu vas aimer… dis-moi si tout est bien passé.

Consultante en diagnostic et solutions financières

48 ans, Diplômée de l'ESC Grenoble, G.E.M. (Grenoble Ecole de Management), Evelyne Revellat réalise son parcours professionnel dans l'informatique chez Hewlett-Packard, puis dans le secteur de la mode chez Etam. En 2000, elle crée sa société pour accompagner les dirigeants d'entreprise dans le cadre du développement stratégique de leur activité, tant sur l'aspect managérial qu'économique. Depuis deux ans, elle intègre dans sa démarche la stratégie personnelle du chef d'entreprise qu'elle accompagne sur tous les aspects financiers et fiscaux.

Je te laisse le soin de modifier à ta convenance.

Bonne soirée
Evelyne

Evelyne Revellat
Business Développement Manager
Reprise – Transmission d'Entreprises
Croissance Externe
Organisation financière et patrimoniale
erevellat@arkanissim.fr
Fixe : 01 47 06 32 54
Mob : **06 60 47 71 64**
http://www.arkanissim.fr/
16 rue Anatole France – 92300 Levallois Perret
Agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Colombes, le 8 décembre 2009

SARL KHEPRI FINANCE
Madame Evelyne REVELLAT
129, boulevard Pasteur
94360 BRY SUR MARNE

AVIS D'ECHEANCE

Messieurs,

Nous vous prions de trouver, ci-joint, votre avis d'échéance.

Nous vous serions très obligés de bien vouloir effectuer le règlement du montant de la cotisation, par chèque à l'ordre de Aon France, par un prochain courrier en y joignant le coupon détachable.

Vous en remerciant à l'avance, nous vous prions d 'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

AON

Police :	FN4448/221655	Période du 01-01-2010 au 01-01-2011	Indice : 0,00
Compagnie	CNA		
Assuré	SARL KHEPRI FINANCE		
Nature du contrat	Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière		

Prime nette RCP	972.48 €	Prime TTC	1300,00 €
Taxes	87.52 €		
Prime Garantie Financière	240.00 €	SOLDE DU	1300,00 €

Aon France
Société de courtage en assurances et réassurances immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires d'Assurances sous le N° 07 001 560
SA au capital de 4 141 334 euros - 414 572 248 RCS Nanterre - Siège social : 420, rue d'Estienne d'Orves - 92700 Colombes
Tél. : 33 (0)1 58 75 75 75 - Fax : 33 (0)1 58 75 77 77 - www.aon.fr - N° de TVA intracommunautaire : FR 22 414 572 248
GARANTIE FINANCIERE ET ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE CONFORMES AUX ARTICLES L512-7 ET L512-6 DU CODE DES ASSURANCES

MERCI DE JOINDRE CE PAPILLON DÉTACHABLE À VOTRE RÈGLEMENT QUE VOUS ADRESSEREZ À :
Aon France - Service Comptabilité - 420, rue d'Estienne d'Orves - 92700 Colombes

NOM : SARL KHEPRI FINANCE

MONTANT : 1300,00 Euros RÉFÉRENCES : C221655/FN4448/221655 DEPT : V9/GRP

VEUILLEZ LIBELLER VOTRE CHÈQUE À L'ORDRE DE *Aon France*

AEC Actual Expertise & Conseil

KHEPRI FINANCE SARL
Mme E REVELLAT
129 Boulevard Pasteur
94360 BRY SUR MARNE

FACTURE N° 091090 DU 31.10.2009

HONORAIRES

Assistance comptable 3 ème trimestre 2009	270.00

Montant hors taxes	270.00
TVA à 19.60 %	52.92
Montant TTC	**322.92 €**

La TVA est payée sur les encaissements et ne peut être récupérée qu'après paiement de la facture, celui-ci devant intervenir au plus tard le 15/11/2009 sans escompte. En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités de 1% par mois de retard.

Nous vous remercions de votre prompt règlement et vous prions de croire en nos dévouées salutations.

Bureau Essonne et correspondance : ZAE Linas - 5, av. Louis Delage - 91310 LINAS MONTLHERY
Bureau Paris et siège social : 16/18 rue Dubrunfaut 75012 PARIS
Téléphone : [illegible] - Télécopieur : 01 69 63 91 14 - E-mail : [illegible]

Arkanissim
FINANCE

Facture N°091120

Paris, le 4 novembre 2009

Devise Euros

Numéro de TVA Intra communautaire : FR 49478293012

REFERENCE CLIENT
KHEPRI FINANCE
129, boulevard Pasteur
94360 Bry sur Marne

Libellé		Montant HT
Redevance sur honoraires T2 & T3 2009		
	4 000	
Redevance	6%	240,00

Total soumis à TVA	240,00
TVA 19,60 %	47,04
Total TTC	287,04

Veuillez trouver ci-joint chèque n° **8919561** de 287,04 euros

en règlement de Arkanissim

Expéditeur khepri finance

BRED BANQUE POPULAIRE

BANQUE POPULAIRE

€

à rédiger exclusivement en euros

Payez contre ce chèque Deux cent quatre vingt sept euros et 04 cts
non endossable sauf au profit d'une banque ou d'un établissement assimilé

à Arkanissim finance

€ 287,04 €

Payable en France

A Paris LE 10/12/09

TOUTES AGENCES
BRED BANQUE POPULAIRE
TEL 08 20 33 63 12
080710 9312

DPT : 94

CPTE N. 717 02 4520
SARL KHEPRI FINANCE
129 BOULEVARD PASTEUR

94360 BRY SUR MARNE

(22)

chèque N°

de
s

8919561 0750001079091 000717024520

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
AMF

KHEPRI FINANCE
129 BOULEVARD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE
FRANCE

Pour obtenir des renseignements sur :
- le montant
Direction des Prestataires et des produits d'épargne :
tel : 01.53.45.61.15 / fax : 01.53.45.61.10
- le paiement
Agence Comptable :
tel : 01.53.45.59.46 / fax : 01.53.45.59 45

Chèque 8919563
BRED - 11/12/09
opte 717 02 45 20

Envoi Recommandé avec AR

AVIS DE PAIEMENT n° 20093663000 **du** 23/11/2009
(titre rendu exécutoire en application de l'article 98 de la loi 92-1476 du 31/12/1992)

Droit fixe dû dans le cadre du contrôle des personnes mentionnées au 10° du II de l'Article L 621-9.	**Montant de la Contribution AMF**
Code CIF n° : ECCIF056770 Dénomination : KHEPRI FINANCE Article L. 621-5-4 du Code Monétaire et Financier : « le délai de paiement est de trente jours à compter de la date de réception de l'avis de paiement. »	600,00 €
Majoration	0,00 €
Remise	0,00 €
MONTANT TOTAL	**600,00 €**
Montant réglé	**0,00 €**
SOLDE	**600,00 €**

Règlement :
De préférence par virement : Caisse des Dépôts et Consignations
RIB : 40031 00001 0000319395T 31
IBAN : FR27 4003 1000 0100 0031 9395 T31 S.W.I.F.T. : CDCG FR PP
Ou à défaut par chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'AMF

IMPORTANT

Paiement par chèque (joindre le coupon détachable)
Code CIF n° : ECCIF056770
KHEPRI FINANCE
Titre de recette n° 006692 Créance n° : 20093663000
Montant à payer : **600,00 €**
Paiement par virement (référence à rappeler) : Code CIF n° ECCIF056770

AE C Actual Expertise & Conseil
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région Paris-Ile de France

KHEPRI DEVELOPPEMENT
SARL
Mme E REVELLAT
129 Boulevard Pasteur
94360 BRY SUR MARNE

FACTURE N° 091078 DU 31.10.2009

HONORAIRES

Mise à jour comptabilité Déclaration fiscales	255.00

chèque 6603917
cpte 55085
le 10/12/09

Montant hors taxes	255.00
TVA à 19.60 %	49.98
Montant TTC	**304.98 €**

La TVA est payée sur les encaissements et ne peut être récupérée qu'après paiement de la facture, celui-ci devant intervenir au plus tard le 15/11/2009 sans escompte. En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités de 1% par mois de retard.

Nous vous remercions de votre prompt règlement et vous prions de croire en nos dévouées salutations.

Bureau Essonne et correspondance : ZAE Linas - 3, av. Louis Delage - 91310 LINAS-MONTLHERY
Bureau Paris et siège social : 16-18, rue Dubrunfaut 75012 PARIS
Téléphone : 01 69 63 91 30 - Télécopieur : 01 69 63 91 14 - E-mail : philippe.taulet@wanadoo.fr

LCL
LE CRÉDIT LYONNAIS

Payez contre ce chèque non endossable sauf au profit d'une banque ou d'un organisme visé par la loi

Somme en toutes lettres trois cent quatre euros et 98 cts

À AE & C

€ 304,98 €

PAYABLE EN FRANCE
94360 BRY SUR MARNE
776
66 GDE R.CH.GAULLE
TEL.01 48 82 58 71

Fait à Bry sur Marne Le 10/12/2009

Compte n° 0776 005508S A2698
KHEPRI FINANCE
129 BOULEVARD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

Chèque n° 6603917

(92)

⑈6603917⑈ ⑆07760055082⑆

OSIRIS
CONSEIL

OSIRIS EDITIONS

33 rue du Montoir – F 77670 Vernou-La Celle sur Seine
Tel : +33 (0)1 64 23 03 07 – Fax : +33 (0)1 64 23 06 10
Email : contact@osiris-conseil.com - URL : www.osiris-conseil.com

BON DE COMMANDE

Nom : REVELLAT Prénom : Evelyne

Société : KHEPRI Développement

Adresse d'expédition : 129 Bd Pasteur
94360 Bry Sur Marne

Tel : 06.60.47.71.64. Fax : —

Email : erevellat@akanisim.fr.

Adresse de facturation (si différente) :
Khepri Développement
129 Bd Pasteur - 94360 Bry S/ Marne

Je souscris un abonnement pour 4 numéros au Bulletin «Intelligence de Soi « (n°58 à 61).
Je joins un chèque de 31 euros ttc.

Date et signature :

11/12/09